



# Enfants du Monde

## Geneva

Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale des membres  
sur les comptes annuels 2024

# Rapport de l'organe de révision

## à l'Assemblée générale des membres de Enfants du Monde, Geneva

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Enfants du Monde (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont établis conformément au Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NASC). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la Direction. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### Responsabilités de la Direction relatives aux comptes annuels

La Direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, la Direction est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener l'association à cesser son exploitation.

Nous communiquons à la Direction ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

**Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 69b, al. 3, CC en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la Direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Marc Secretan  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Thomas Arnaud

Genève, le 3 novembre 2025

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau des variations des capitaux propres, tableau des variations des fonds affectés et annexe)



**Enfants du Monde, Genève****BILAN AU 31 DECEMBRE 2024 ET 2023**

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif circulant</b>		
<b>Liquidités</b>		
- Caisse	5 428	1 894
- CCP	853 948	340 605
- Banques	4 414 725	7 508 317
	5 274 101	7 850 816
<b>Autres créances</b>		
- Débiteurs divers	54 595	57 152
- Comptes de régularisation actifs	<b>2.8</b>	163 593
- Débiteurs partenaires	<b>2.9</b>	1 045 528
	1 263 716	175 512
<b>Total actif circulant</b>	<b>6 537 816</b>	<b>8 026 328</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>		
- Mobilier et matériel de bureau	10 470	9 530
<b>Immobilisations financières</b>		
- Dépôts et cautionnements versés	32 358	71 227
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>42 828</b>	<b>80 757</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>6 580 644</b>	<b>8 107 086</b>

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2024 ET 2023

<b>PASSIF</b>	<b>31 décembre 2024</b>		<b>31 décembre 2023</b>
	CHF	CHF	CHF
<b>Capitaux court terme</b>			
- Créanciers	638 173		308 713
- Comptes de régularisation passifs <b>2.7</b>	3 214 365		3 635 524
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>	<b>3 852 538</b>		<b>3 944 237</b>
<b>Total capital des fonds affectés</b>			<b>1 081 629</b>
<b>Capital de l'organisation</b>			
Capital libre	2 969 678		3 363 600
Résultat de l'exercice	(241 572)		(282 380)
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>2 728 106</b>		<b>3 081 220</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>6 580 644</b>		<b>8 107 086</b>

**Enfants du Monde, Genève****COMPTE D'EXPLOITATION 2024 et 2023**

	Exercice 2024	Exercice 2023
	CHF	CHF
<b><u>PRODUITS</u></b>		
Produits liés à l'État et les Collectivités publiques	7 995 281	10 553 959
Produits liés aux organismes internationaux	686 498	1 812 007
Produits liés à la générosité - non affectés	453 632	410 505
Produits liés à la générosité - affectés	1 292 910	1 000 989
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>10 428 321</b>	<b>13 777 460</b>
<b><u>CHARGES</u></b>		
Charges directes de projets	-10 299 491	-12 708 739
Charges d'obtention de financement et publicité générale	-640 504	-689 324
Charges administratives	-970 246	-250 752
<b>REPORT RESULTAT INTERMEDIAIRE</b>	<b>-1 481 921</b>	<b>128 644</b>
Pertes financières	-83	-171 295
Produits financiers	47 262	1 345
<b>RESULTAT AVANT ATTRIBUTION DES FONDS AFFECTES</b>	<b>-1 434 742</b>	<b>-41 306</b>
Attribution des fonds affectés	0	-299 408
Utilisation des fonds affectés	1 081 629	58 334
Capital libre Burkina Faso	2.10	111 542
<b>RESULTAT ANNUEL AVANT ATTRIBUTION AU CAPITAL</b>	<b>-241 572</b>	<b>-282 380</b>
Utilisation au Capital libre	241 572	282 380
<b>RESULTAT ANNUEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau des flux de trésorerie 2024 et 2023**  
**(2.11)**

	Exercice 2024	Exercice 2023
	CHF	Retraité CHF
<b>A Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>		
Résultat de l'exercice avant attribution des fonds affectés	(1 434 742)	(41 306)
Amortissement d'immobilisations corporelles	8 661	6 539
(Augmentation) / Diminution débiteurs et comptes de régularisation actif	(1 088 203)	188 235
Augmentation / (Diminution) créanciers et passifs transitoires	(91 699)	2 890 700
Autres charges/produits sans incidence sur le fonds	-198	- 467
<b>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>(2 606 181)</b>	<b>3 043 701</b>
<b>B Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</b>		
(Investissements) en immobilisations corporelles	(9 402)	(2 194)
(Augmentation) / Diminution des dépôts et cautionnements versés.	38 869	(32 305)
(Investissements) en immobilisations financières	-	-
Subvention d'investissement	-	-
<b>Flux provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>29 467</b>	<b>(34 499)</b>
<b>C Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>		
<b>Flux provenant de l'activité de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>D Variation des liquidités de l'exercice</b>		
<b>Variation des liquidités de l'exercice</b>	<b>(2 576 715)</b>	<b>3 009 203</b>
<b>Variation des disponibilités au bilan</b>		
Disponibilités au 01 janvier	7 850 816	4 841 613
Disponibilités au 31 décembre	5 274 101	7 850 816
<b>Variation des disponibilités</b>	<b>(2 576 715)</b>	<b>3 009 203</b>

**Tableau des variations des capitaux propres 2024 et 2023**

<b>Situation au 31 décembre 2023</b>	Situation au 01.01.2023	Attribution / Utilisation du Fonds de réserve de gestion	Résultat de l'exercice	Situation au 31.12.2023
	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Financement provenant du capital de l'organisation</b>				
Capital libre	2 911 711	(58 334)	-	2 853 377
Capital libre Burkina Faso	132 796	-	-	132 796
Résultat de l'exercice	377 426	-	(282 380)	95 046
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>3 421 933</b>	<b>(58 334)</b>	<b>(282 380)</b>	<b>3 081 220</b>

<b>Situation au 31 décembre 2024</b>	Situation au 01.01.2024	Attribution / Utilisation du Fonds de réserve de gestion	Résultat de l'exercice	Élimination du bilan du Burkina	Situation au 31.12.2024
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Financement provenant du capital de l'organisation</b>					
Capital libre	2 853 377	-	-	-	2 853 377
Capital libre Burkina Faso	132 796	-	(132 796)	-	0
Résultat de l'exercice	95 046	-	(241 572)	21 254	(125 271)
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>3 081 220</b>	<b>-</b>	<b>(241 572)</b>	<b>(111 542)</b>	<b>2 728 106</b>

## Tableau des variations des fonds affectés 2024 et 2023

Situation au 31 décembre 2024	Existant Initial 01.01.2024	Attribution / Utilisation du Fonds de réserve de gestion		Produits affectés par les donateurs	Dépenses	31.12.2024				
		CHF	CHF							
<b>Financement provenant de fonds affectés</b>										
Fonds avec affectation limitée par les donateurs										
Programmes Asie	-	-	633 645	(633 645)	0					
Programmes Afrique	705 627	-	1 974 016	(2 679 643)	0					
Programmes Amérique centrale	-	-	725 868	(725 868)	(0)					
Programme EDD	-	-	89 227	(89 227)	-					
Knowledge generation and sharing	-	-	763 075	(763 075)	-					
Network	-	-	263 922	(263 922)	-					
Mandat Tchad Phase 3	-	-	1 427	(1 427)	-					
Mandat DDC Tchad - ProQEB phase 4			2 245 946	(2 245 946)	-					
Mandat AFD Tchad - ALAPAJ			1 655 724	(1 655 724)	-					
Mandat DDC Burkina Faso - EQUIPE -phase 0	7		82 974	(82 981)	0					
Mandat DDC Burkina Faso - EQUIPE -phase 1			66 897	(66 897)	(0)					
Mandat DDC-EU Burkina Faso - PRSERU			1 009 267	(1 009 267)	-					
Mandat Niger - Swisscontact - Phase 2	728		54 892	(55 620)	-					
Mandat DDC Bangladesh - REACH			26 250	(26 250)	(0)					
Parrainages	375 268	-	(375 268)	-	-					
Contribution Programme DDC		-	-	-	-					
<b>Total Fonds avec affectation limitée par les donateurs</b>	<b>1 081 630</b>	-	<b>9 217 863</b>	<b>(10 299 491)</b>	<b>(0)</b>					
Fonds avec affectation limitée par le Comité										
<b>Capital des fonds avec affectation limitée</b>	<b>1 081 630</b>	-	<b>9 217 863</b>	<b>(10 299 491)</b>	<b>(0)</b>					
Situation au 31 décembre 2023	Existant Initial 01.01.2023	Attribution / Utilisation du Fonds de réserve de gestion		Produits affectés par les donateurs *	Dépenses	31.12.2023				
		CHF	CHF							
<b>Financement provenant de fonds affectés</b>										
Fonds avec affectation limitée par les donateurs										
Programmes Asie	-	-	569 821	(569 821)	-					
Programmes Afrique	265 301	-	4 487 497	(4 047 171)	705 627					
Programmes Amérique centrale	-	-	670 104	(670 104)	-					
Programme transversal Education	-	-	223 344	(223 344)	-					
Programme transversal Santé	-	-	198 526	(198 526)	-					
Programme EDD	-	58 023	64 865	(122 888)	-					
Knowledge generation and sharing	-	-	301 966	(301 966)	-					
Network	-	-	75 066	(75 066)	-					
Mandat Tchad Phase 3	-	-	2 143 981	(2 143 981)	-					
Mandat DDC Tchad - ProQEB phase 4			2 242 467	(2 242 467)	0					
Mandat AFD Tchad - ALAPAJ			1 292 051	(1 292 051)	-					
Mandat DDC Burkina Faso - EQUIPE -phase 0			77 983	(77 976)	7					
Mandat DDC Burkina Faso - EQUIPE -phase 1			-	-	-					
Mandat Niger - Swisscontact - Phase 2	720	-	273 239	(273 231)	728					
Mandat DDC Bangladesh - REACH			-	-	-					
Parrainages	516 865	-	(141 597)	-	375 268					
Contribution Programme DDC		-	-	-	-					
<b>Total Fonds avec affectation limitée par les donateurs</b>	<b>782 886</b>	<b>58 334</b>	<b>12 479 001</b>	<b>(12 238 592)</b>	<b>1 081 630</b>	<b>0</b>				
Fonds avec affectation limitée par le Comité										
<b>Capital des fonds avec affectation limitée</b>	<b>782 886</b>	<b>58 334</b>	<b>12 479 002</b>	<b>(12 238 592)</b>	<b>1 081 630</b>	<b>0</b>				

\*Hors frais de fonctionnement pris en charge par la DDC dans le cadre de la Contribution Programme d'un montant de 182 700 CHF et de ceux pris en charge dans le cadre du plan d'Action de la FGC 42 750 CHF 2023

## ANNEXE

### 1. Principes comptables

Enfants du Monde établit ses comptes annuels conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, applicable aux organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif. Enfants du Monde ne dépassent pas deux des critères de la RPC 1, chiffre 2, durant deux exercices consécutifs et par conséquent doit uniquement appliquer le cadre conceptuel, la Swiss GAAP RPC 21 et les RPC fondamentales.

Les présents comptes annuels sont également conformes aux dispositions pertinentes du Code suisse des obligations ainsi qu'aux recommandations émises par la Fondation ZEWO (Bureau central des œuvres de bienfaisance).

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 ont été approuvés par le Comité d'Enfants du Monde le 3 novembre 2025.

#### 1.1 Structure du bilan

L'actif circulant comprend les liquidités, présentées par catégories, ainsi que les autres créances, incluant notamment les débiteurs et les comptes de régularisation actifs.

L'actif immobilisé se compose des immobilisations corporelles, en particulier le mobilier et le matériel de bureau (y compris informatique), ainsi que des immobilisations financières, constituées de la garantie de loyer versée par Enfants du Monde pour ses locaux.

Les capitaux étrangers à court terme regroupent l'ensemble des dettes envers les créanciers ainsi que les comptes de régularisation passifs.

Les fonds propres de l'organisation sont constitués du capital libre, intégrant les résultats reportés des exercices précédents ainsi que le résultat de l'exercice sous revue.

#### 1.2 Conversion des transactions et soldes des états financiers en monnaies étrangères

Les postes du bilan libellés en euros et en dollars sont convertis en francs suisses sur la base des cours de clôture publiés à la date de clôture des comptes.

Les produits et charges en devises (euros et dollars) sont convertis en francs suisses au taux de change publié par le premier jour ouvrable de chaque mois (ou le premier lundi lorsque le 1er du mois coïncide avec un week-end).

	31.12.2024	31.12.2023
	Valeur pour 1 CHF	Valeur pour 1 CHF
USD/CHF	1,1068	1,1746
EUR/CHF	1,063	1,0612

### **1.3 Mobilier et matériel de bureau**

Le mobilier et le matériel informatique sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés, calculés sur la durée d'utilité économique estimée des biens.

Le seuil de capitalisation des immobilisations corporelles est fixé à CHF 1'000.–, conformément à une décision du Comité.

Les amortissements sont pratiqués sur la valeur d'acquisition, en appliquant le principe du *prorata temporis* pour la première année.

Les durées d'amortissement, déterminées en fonction de la nature et de l'utilisation des immobilisations, s'échelonnent entre 2 et 5 ans.

### **1.4 Compte d'exploitation et de résultat**

Le compte d'exploitation et de résultat est établi selon le principe de la présentation brute. Conformément aux exigences de la Swiss GAAP RPC 21, les produits sont ventilés entre produits affectés et produits non affectés, et les contributions provenant d'institutions publiques sont présentées séparément des autres produits privés.

Les charges sont réparties entre les charges directes de projet, les charges liées à l'obtention de financements et les charges administratives. La répartition des coûts est effectuée conformément à la méthode reconnue par Zewo.

Le résultat d'exploitation reflète l'issue des activités ordinaires. Après prise en compte du résultat financier ainsi que de la variation des fonds affectés, il détermine le résultat final de l'exercice.

### **1.5 Reconnaissance des produits**

Les produits issus des dons, des legs, des parrainages, des cotisations de membres, ainsi que des financements de projets par d'autres institutions (publiques ou privées) sont comptabilisés dès qu'il existe un accord de don ou de financement valide, que le montant peut être déterminé de manière fiable et que son encaissement est considéré comme probable.

Conformément aux recommandations de présentation, les produits provenant des institutions publiques sont présentés séparément des autres produits, afin d'assurer la transparence vis-à-vis des bailleurs et des parties prenantes.

Les produits d'intérêts sont reconnus au *prorata temporis*, sur la base des taux d'intérêt effectifs.

## 2. Information relative aux états financiers

### 2.1 Mobilier et matériels

	2024			2023		
	Biens mobiliers	Matériels	Total	Biens mobiliers	Matériels	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b><u>Valeur d'acquisition</u></b>						
Solde au 1er janvier	22 542	67 276	89 818	22 542	65 083	87 624
Sorties de l'exercice						
Acquisitions de l'exercice		9 402	9 402		2 194	2 194
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>22 542</b>	<b>76 679</b>	<b>99 220</b>	<b>22 542</b>	<b>67 276</b>	<b>89 818</b>
<b><u>Fonds d'amortissements</u></b>						
Solde au 1er janvier	-22 535	-57 555	-80 089	-22 535	-51 015	-73 550
Sorties de l'exercice						
Acquisitions de l'exercice		-8 661	-8 661		-6 539	-6 539
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>-22 535</b>	<b>-66 216</b>	<b>-88 750</b>	<b>-22 535</b>	<b>-57 555</b>	<b>-80 089</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12</b>	<b>7</b>	<b>10 463</b>	<b>10 470</b>	<b>7</b>	<b>9 722</b>	<b>9 728</b>

### 2.2 Dépôts et cautionnements versés

Le poste *Dépôts et cautionnements versés* inclut les garanties de loyer, qui s'élèvent à CHF 32'358 au 31 décembre 2024 (CHF 71'227 au 31 décembre 2023).

### 2.3 Dépenses pour les projets

Dans le cadre de leurs activités d'appui technique, une partie des charges salariales des collaborateurs d'Enfants du Monde est imputée directement aux programmes, proportionnellement au temps effectivement consacré à ces derniers.

### 2.4 Indemnités versées aux membres des organes responsables

Les membres du Comité ne perçoivent aucune rémunération. La masse salariale des trois membres de la direction s'élève à CHF 462'256 pour l'exercice 2024 (CHF 508'088 en 2023).

### 2.5 Frais de personnel

	2024	2023
Enfants du Monde (Siège)		
Salaires	2 434 275	2 230 974
Charges sociales	220 042	255 703
Cotisations de prévoyance	156 613	141 485
Assurances AC/AAC/IJM	56 114	
	<b>2 867 045</b>	<b>2 628 162</b>
Part des frais de personnel imputé		
Directes de projets	1 953 824	2 086 243
Administratifs	913 221	541 919
	<b>2 867 045</b>	<b>2 628 162</b>

**Enfants du Monde (expatriés)**

Salaires	335 484	379 641
Assurances et organismes de santé	19 800	8 611
	<b>355 284</b>	<b>388 252</b>
Provision Congés payés	61 319	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 283 648</b>	<b>3 016 414</b>

**2.6 Dette envers l'institution de prévoyance**

Au 31.12.24 il n'existe aucune dette envers l'institution de prévoyance (2023 : CHF 0).

**2.7 Comptes de régularisation passifs**

Les comptes de régularisation passifs incluent notamment les fonds reçus d'avance des bailleurs destinés au financement des programmes, la périodicité des versements ne correspondant pas à celle de la reconnaissance des charges. Au 31 décembre 2024, ces fonds reçus d'avance s'élèvent à CHF 3 214 365 (CHF 3 635 524 en 2023).

<b>Comptes de régularisation passifs (CHF)</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Agence Française Développement Alapaj	1 111 903	2 550 299
Direction du développement et de la coopération PROQEB4	997 299	418 254
Direction du développement et de la coopération Equipe 0		35 358
Direction du développement et de la coopération Equipe1	1 013 493	
Chaine de bonheur	62 919	
Direction du développement et de la coopération REACH	28 750	
Education Cannot Wait (ECW)		603 216
FHRAOC PARMI CN		13 767
Fondation Lusavi - Santé BG		10 000
Autres		4 630
<b>TOTAL</b>	<b>3 214 365</b>	<b>3 635 524</b>

**2.8 Comptes de régularisation actifs**

L'actif transitoire provenant des donateurs correspond aux charges engagées en 2024 et imputées à des contrats de financement dont le remboursement interviendra en 2025.

<b>Comptes de régularisation actifs (CHF)</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Direction du développement et de la coopération PRSERU	30 859	
Swisscontact	107 734	51 749
Fédération Genevoise de Coopération (FGC)	25 000	
SPAJ Neuchâtel - Reporters des droits		11 213
Différence de conversion Buco Burkina Faso		51 258
Autres		4 139
<b>TOTAL</b>	<b>163 593</b>	<b>118 359</b>

## 2.9 Débiteurs partenaires

Le compte « Débiteurs partenaires » correspond à un compte de débiteurs fournisseurs dans lequel sont enregistrées les avances de trésorerie octroyées aux partenaires ainsi qu'aux bureaux de coordination. Ces avances visent à garantir la continuité des activités en début d'exercice, en limitant les risques liés à d'éventuelles tensions de liquidité.

Jusqu'à l'exercice 2023, les avances de trésorerie envoyées étaient comptabilisées directement en charges de l'exercice.

À compter de l'exercice 2024, et conformément à une approche renforcée d'harmonisation comptable, seules les dépenses effectivement réalisées sur le terrain au cours de l'exercice sont comptabilisées en charges dans les états financiers clôturés. Les avances de trésorerie, quant à elles, demeurent inscrites au bilan jusqu'à leur justification par des dépenses effectives.

Cette évolution vise à améliorer la fiabilité de l'information financière, à assurer un rattachement plus adéquat des charges aux exercices concernés (principe de rattachement des charges aux produits) et à accroître la transparence vis-à-vis des parties prenantes.

## 2.10 Capital libre Burkina Faso

Jusqu'à l'exercice 2023, les états financiers du siège intégraient les résultats du bureau de coordination du Burkina Faso, lequel disposait d'une réserve de 111 542 CHF.

À compter de l'exercice 2024, conformément à une décision de gouvernance et dans un souci d'harmonisation comptable et de centralisation de la gestion financière, cette réserve a été supprimée.

Dans les états financiers 2024, seule une réserve unique est désormais présentée au niveau du siège pour l'ensemble des bureaux de coordination. Ce changement de présentation constitue une mesure d'homogénéisation visant à améliorer la comparabilité et la transparence de l'information financière.

Le retraitement des exercices antérieurs n'a pas été jugé nécessaire, la modification n'ayant pas d'impact significatif sur les résultats consolidés.

## 2.11 Correction d'erreur (tableau des flux de trésorerie, exercice 2023)

Nous informons qu'une erreur de présentation s'est produite dans le tableau des flux de trésorerie des états financiers 2023. Il s'agit d'une erreur de signe sur la ligne « Augmentation / (Diminution) créanciers et passifs transitoires ».

Ligne du Tableau des flux de trésorerie	Montant reporté en 2023	Montant retraité
Augmentation / (Diminution) créanciers et passifs transitoires	- 2'890'700,00	2'890'700,00

Cette erreur est intervenue lors du transfert du document audité vers la version finale signée.

Cette correction n'a pas eu d'impact sur le résultat net ni sur les fonds propres, mais uniquement sur la présentation des flux de trésorerie.

### **3. Organe de révision**

L'organe de révision est PricewaterhouseCoopers SA, à Genève.

### **4. Statut fiscal**

L'Association Enfants du Monde est exonérée de l'impôt sur le bénéfice et sur le capital des personnes morales pour une durée indéterminée (décision de l'Administration fiscale cantonale du 28 janvier 2025, réf. 080.011.350).

Cette exonération ne s'étend pas à l'impôt immobilier complémentaire, ni aux impôts liés à la propriété ou à l'aliénation d'immeubles.

Par ailleurs, l'Association bénéficie d'une exonération totale des droits de succession sur les libéralités mobilières et des droits d'enregistrement sur les donations mobilières (décision du 21 août 2014, réf. 080.011.350).

## **5. Retraitements comptables liés à la restructuration du système d'information financière**

Dans le cadre de la restructuration du système financier engagée en 2024, Enfants du Monde a procédé à plusieurs retraitements comptables conformément aux principes de la Swiss GAAP RPC 21. Ces retraitements ont eu un impact à la fois sur le bilan et sur le compte d'exploitation.

### **5.1 Impact sur le compte d'exploitation (charges et produits)**

Jusqu'à l'exercice 2023, certaines avances de trésorerie transférées aux BUCO et partenaires locaux étaient enregistrées directement comme charges de l'exercice. Avec l'introduction de la comptabilité d'engagement en 2024, seules les dépenses effectivement réalisées sur le terrain sont désormais comptabilisées comme charges.

Conformément aux recommandations de la Swiss GAAP RPC, les états financiers 2023 audités n'ont pas été modifiés. Afin de corriger la surévaluation des charges constatée en 2023, un ajustement a été comptabilisé au 1er janvier 2024 sous forme de produit de correction exceptionnel pour un montant total de CHF 1 529 839.

Ce traitement n'a pas d'impact sur le résultat global de l'organisation à moyen terme :

- il permet de rétablir une présentation fidèle de la réalité économique en 2024,
- il assure la transparence vis-à-vis des parties prenantes,
- et il reflète le passage à la comptabilité d'engagement, ainsi que l'harmonisation des pratiques comptables au niveau consolidé.

### **5.2 Impact sur le bilan**

Les transferts de trésorerie aux BUCO et aux partenaires locaux, précédemment comptabilisés comme charges, figurent désormais comme avances (actifs circulants).

Les soldes de trésorerie du BUCO Burkina Faso ont également été intégrés et reclassés en comptes d'avances, ce qui augmente la lisibilité et la transparence du bilan consolidé.

### **5.3 Explication du changement**

La migration vers la comptabilité d'engagement et l'ERP Abacus a nécessité une harmonisation de la présentation comptable, afin de refléter de manière plus fidèle l'activité réelle de l'organisation et de ses partenaires.

En résumé, l'impact est purement lié à une évolution méthodologique (passage à la comptabilité d'engagement), sans incidence négative sur les fonds propres globaux de l'organisation.

## ENFANTS DU MONDE, Grand-Saconnex

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS AFFECTES PAR CONTRAT AU 31 DECEMBRE 2023

Bailleurs	Solde initial au 01.01.2023 CHF	Produits affectés par les donneurs *							Solde final au 31.12.2023 CHF
		Attribution	Transfert interne DDC	Transfert interne FGC	Transfert interne Parrainages	Utilisation	Variation	Remboursements	
			CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	
DDC - contrat 81076094 - Contribution programme 2023-24	-	2 030 000	(1 847 300)			(182 700)	-	-	-
FGC - Plan d'action 2023-24	-	475 000		(432 250)		(42 750)	-	-	-
Parrainages	516 864	275 157			(416 754)		(141 597)	-	375 266
Programmes EdM									
Santé									
Bangladesh	-	55 051	210 853	100 000	65 994	(431 899)	-	-	-
Burkina Faso	-	230 537	258 958	100 000	120 867	(710 362)	-	-	-
Amérique Latine	-	-	45 168	-	-	(45 168)	-	-	-
Madagascar		57 747	52 286			(110 033)	-	-	-
Tanzanie		-	96 938	30 000	14 821	(141 759)	-	-	-
Népal	-	120 000	17 923	-	-	(137 923)	-	-	-
Transversal international	-		198 526	-	-	(198 526)	-	-	-
Education									
Burkina Faso	265 301	3 045 205	274 841	100 000	105 297	(3 085 017)	440 326		705 627
Guatemala	-	364 120	87 427	63 613	109 776	(624 936)	-	-	-
Transversal international	-	700	222 644	-	-	(223 344)	-	-	-
Sensibilisation, production et partage des savoirs en Suisse et à l'étranger									
Sensibilisation internationale	-	-	5 015	-	-	(5 015)	-	-	-
Sensibilisation en Suisse	-	21 213	-	38 637	-	(117 873)	(58 023)	58 023	-
Réseaux	-		75 066	-	-	(75 066)	-	-	-
Production de savoir et partage de savoir	-	-	301 655	-	-	(301 966)	(311)		(311)
Mandats									
Mandat DDC Tchad phase 3	-	2 143 981				(2 143 981)	0	-	0
Mandat DDC Tchad - ProQEB phase 4		2 242 467				(2 242 467)	-	-	-
Mandat AFD Tchad - ALAPAJ		1 292 051				(1 292 051)	0	-	0
Mandat DDC Burkina Faso		77 983				(77 976)	7	-	7
Mandat DDC Niger - Swisscontact	721	273 239				(273 231)	8	-	728
<b>Total</b>	<b>782 886</b>	<b>12 704 452</b>	<b>-</b>	<b>(0)</b>	<b>(12 464 042)</b>	<b>240 410</b>	<b>58 023</b>	<b>1 081 318</b>	

## ENFANTS DU MONDE, Genève

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS 31 DECEMBRE 2024

Bailleurs	Solde à la clôture de 2023	Retraitemet lié à la migration 01.01.2024	Revenus non affectés			Revenus Mandats		Autres revenus affectés	Utilisation	Variation	Remboursements	Résultat de l'exercice	Solde final au 31.12.2024 CHF
			DDC programme	FGC	Autres revenus non affectés	DDC	Non DDC						
<b>Programmes Asie</b>	-	4 004	350 946	90 000	28 809	26 250	-	165 113	(665 122)	-	-		(0)
Coordination EdM - Bangladesh		3 790		30 000	28 809			4 800	(67 399)	-	-		-
Programme santé et changement climatique - Bangladesh		(1 763)	237 681	60 000		26 250		86 280	(408 448)	-	-		-
Programme - Népal		1 977	113 265					74 033	(189 275)	-	-		(0)
<b>Programmes Afrique</b>	848 273	1 584 551	570 637	255 000	(25 443)	2 129 783	1 885 546	547 541	(7 795 887)	-	-		0
Coordination régionale EdM - Burkina Faso			236 004						(236 004)	-	-		-
Programme santé - Burkina Faso	46 172	38 806	211 351	125 000				199 599	(620 928)	-	-		0
Programme Burkina Faso - EQUIPE		7	9 202			140 834			(150 043)	-	-		-
Programme d'éducation bilingue - Burkina Faso	95 738	(27 340)	58 324	85 000	(48 943)	-		234 997	(397 776)	-	-		(0)
Programme éducation en situation d'urgence - Burkina Faso	705 627	947 239	10 704			29 449	454 032		(2 147 051)	-	-		-
Programme éducation - Niger		728				54 670			(55 398)	-	-		-
Programme santé - Tanzanie		55 137	19 991	30 000	12 500			66 320	(183 948)	-	-		-
Programme santé - Madagascar		1 789	19 361	15 000	11 000			46 625	(93 775)	-	-		-
Programme éducation - Tchad		559 718	14 902			1 904 830	1 431 514		(3 910 965)	-	-		0
<b>Programmes Amérique centrale</b>	45 066	35 241	176 405	75 000	9 650	-	292 884	91 090	(725 335)	-	-		-
Programme éducation et prévention de la violence - Guatemala	45 066	35 241	176 405	75 000	9 650		292 884	91 090	(725 335)	-	-		-
<b>Programme Suisse</b>	-	-	16 702	42 458	-	-	-	30 000	(89 160)	-	-		-
Sensibilisation en Suisse			16 702	42 458				30 000	(89 160)	-	-		-
<b>Programme Développement institutionnel et gestion des savoirs</b>	-	-	360 059	-	416 938	-	250 000	-	(1 026 997)	-	-		-
Programme Développement institutionnel et gestion des savoirs			318 335		101 430				(419 765)	-	-		-
Programme de digitalisation, sécurité et sauvegarde			41 724		51 586		250 000		(343 310)	-	-		-
Programme Plaidoyer et Partenariat Stratégique					263 922				(263 922)	-	-		-
<b>Charges Administratives, Communication et Recherche de fonds</b>	188 290	(93 956)	555 251	12 542	657 218	-	-	-	(1 560 917)	-	-	241 572	0
Charges Administratives		(20 022)	555 251	12 542	131 029				(920 371)	-	-	241 572	0
Communication et Recherche de fonds	188 290	(73 934)			526 189				(640 546)	-	-		(0)
<b>Total</b>	<b>1 081 629</b>	<b>1 529 839</b>	<b>2 030 000</b>	<b>475 000</b>	<b>1 087 172</b>	<b>2 156 033</b>	<b>2 428 430</b>	<b>833 743</b>	<b>(11 863 417)</b>	-	-	<b>241 572</b>	<b>0</b>
Capital libre (avant allocation du résultat de l'exercice en cours)	3 081 220	(111 542)											2 969 678

Bailleurs	Passifs transitoires	Actifs transitoires	Affect. soldes finaux prog&mandats Bilan 2023 - 24	Correction Bilan	Retraitemt lié à la migration 01.01.2024
<b>Programmes Asie</b>	<b>(5 767)</b>	<b>1 763</b>	-	-	<b>4 004</b>
Coordination EdM - Bangladesh	(3 790)				3 790
Programme santé et changement climatique - Bangladesh		1 763			(1 763)
Programme - Népal	(1 977)				1 977
<b>Programmes Afrique</b>	<b>(1 956 944)</b>	-	<b>590 202</b>	<b>(217 809)</b>	<b>1 584 551</b>
Coordination régionale EdM - Burkina Faso					
Programme santé - Burkina Faso	(45 558)		6 752		38 806
Programme Burkina Faso - EQUIPE			(9 202)		9 202
Programme d'éducation bilingue - Burkina Faso	(48 943)		76 283		(27 340)
Programme éducation en situation d'urgence - Burkina Faso	(1 477 375)		516 369	13 767	947 239
Programme éducation - Niger					
Programme santé - Tanzanie	(55 137)				55 137
Programme santé - Madagascar	(1 789)				1 789
Programme éducation - Tchad	(328 142)			(231 576)	559 718
<b>Programmes Amérique centrale</b>	<b>(35 241)</b>	-	-		<b>35 241</b>
Programme éducation et prévention de la violence -Guatemala	(35 241)				35 241
<b>Programme Suisse</b>					-
Sensibilisation en Suisse					
<b>Programme Développement institutionnel et gestion des savoirs</b>	-	-	-		-
Programme Développement institutionnel et gestion des savoirs					
Programme de digitalisation, sécurité et sauvegarde					
Programme Plaidoyer et Partenariat Stratégique					
<b>Charges Administratives, Comunication et Recherche de fonds</b>	<b>(132)</b>	-	<b>74 245</b>	<b>19 843</b>	<b>(93 956)</b>
Charges Administratives	(132)			20 154	(20 022)
Comunication et Recherche de fonds			74 245	(311)	(73 934)
<b>Total</b>	<b>(1 998 084)</b>	<b>1 763</b>	<b>664 447</b>	<b>(197 966)</b>	<b>1 529 839</b>

	Passifs transitoires 2023 -24	Affect. soldes finaux prog&mandats Bilan 2023 - 24	Migration	Revenu 2024	Passifs transitoires 2024-25	Actifs transitoires 2024-25	Revenus d'exploitation
Dons Grand Public				360 188			360 188
Cotisation des membres				1 130			1 130
Llegs				5 174			5 174
Parrainage		375 577	(157 280)	284 764			503 062
Fondations	10 000			1 072 849	(62 919)		1 019 930
Autres dons				41 523			41 523
<b>Total Revenus liés à la générosité</b>	<b>10 000</b>	<b>375 577</b>	<b>(157 280)</b>	<b>1 765 628</b>	<b>(62 919)</b>	<b>-</b>	<b>1 931 007</b>
Direction du développement et de la coopération DDC programme				2 030 000			2 030 000
Direction du développement et de la coopération DDC Mandate	453 612	348 026	(26 608)	4 019 620	(2 039 542)	30 859	2 785 966
Swisscontact Schweiz						107 734	107 734
Fédération Genevoise de Coopération (FGC)				450 000		25 000	475 000
Agence Française Developpement AFD	2 550 299				(1 111 903)		1 438 396
Commission Européenne		367 538	(258 184)				109 354
Canton/Commune				140 450			140 450
<b>Total Revenus liés à l'Etat et les Collectivités publiques</b>	<b>3 003 911</b>	<b>715 564</b>	<b>(284 793)</b>	<b>6 640 070</b>	<b>(3 151 445)</b>	<b>163 593</b>	<b>7 086 900</b>
Education Cannot Wait (ECW)	603 216	(9 202)	9 201	18 462			621 677
OCHA - FHRAOC PARMI	13 767		(13 767)				
<b>Total Revenus liés à les organismes internationaux</b>	<b>616 983</b>	<b>(9 202)</b>	<b>(4 566)</b>	<b>18 462</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>621 677</b>
Produits divers	4 630	(311)	(4 319)	1 465			1 465
Compte Produits Migration				1 980 796			1 980 796
<b>Total autres produits</b>	<b>4 630</b>	<b>(311)</b>	<b>1 976 478</b>	<b>1 465</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 982 262</b>
<b>Total</b>	<b>3 635 524</b>	<b>1 081 629</b>	<b>1 529 840</b>	<b>8 425 625</b>	<b>(3 214 365)</b>	<b>163 593</b>	<b>11 621 846</b>

## **1. But de l'organisation**

Selon ses statuts, Enfants du Monde (EdM) a pour but : d'aider et de protéger l'enfance et la famille en dehors de toute considération de race, de sexe, de nationalité, de croyance et d'opinion politique, par des actions d'entraide internationale ou de coopération au développement. EdM fait siens les principes de la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989.

## **2. Organe de direction et durée des mandats**

L'organe de direction est le comité. Composé d'au moins sept membres, ces derniers sont élus pour une durée de quatre ans et rééligibles.

## **3. Personnes responsables de la direction**

Composition du comité au 31.12.2024 :

Robert Thomson	Président
Jean-François Cuénod	Vice-président
Rosemarie Lausselet-Jacot	Vice-présidente
Jean Paul Nussbaumer	Trésorier
Laurent Guye	Membre
Louis Loutan	Membre
Jacques Mader	Membre
Anne Zwahlen	Membre
Verena Szabo	Membre

Personne responsable de la gestion :

Beata Godenzi	Secrétaire générale
Myriam Gallio	Secrétaire générale adjointe
Nicolas Bach	Directeur Financier

### **Rapport de performance Enfants du Monde, année 2024 – Non audité**

#### But pour la période 2021-24

EdM concentre son action sur l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'éducation de base ainsi que sur le renforcement des dimensions communautaires de la santé maternelle, néonatale et infantile. L'Association fournit un appui technique à ses partenaires locaux dans ces domaines, générant une véritable valeur ajoutée pour les populations les plus défavorisées, tout en s'inscrivant résolument dans les politiques publiques afin de garantir la durabilité et la mise à l'échelle de ses interventions. Le genre constitue un axe transversal de l'ensemble du programme.

**Impact général recherché** : des enfants, des adultes, des familles et des communautés accèdent au potentiel de développement qu'offre une éducation de qualité et réalisent pleinement leur potentiel de santé, conformément à leurs droits et à leurs aspirations.

#### Objectifs généraux

- Les systèmes nationaux de santé sont renforcés afin d'offrir des soins de meilleure qualité et une couverture élargie ;
- Les populations vulnérables développent de meilleures capacités à préserver leur santé et bénéficient d'un meilleur accès aux soins ;
- La qualité de l'éducation est améliorée ;
- Les innovations pédagogiques sont institutionnalisées et/ou consolidées au sein des systèmes éducatifs nationaux ;
- La connaissance et la sensibilisation du public ainsi que des acteurs concernés, en Suisse et à l'étranger, sont renforcées sur les thématiques prioritaires, notamment l'éducation aux droits de l'enfant et l'éducation au développement durable.

3.2. Indicateurs de performance

Indicateurs	2024 <sup>4</sup>
<b>Indicateurs liés à la stratégie générale :</b>	
Nombre de mandats (6 en 2023)	8
Contribution de programme de la DDC	oui
Nombre de programmes passant à plus grande échelle (3 en 2023)	2
Nombre de publications/matériels didactiques produits/articles (y compris les contributions d'EdM dans les articles des partenaires) (74 en 2023)	146
<b>Indicateurs liés aux ressources humaines :</b>	
Nombre de postes, décembre 2024 (21.2 ETP décembre 2023)	23.6
Rotation du personnel durant l'année (nombre de départs/nombre total) (5/30 en 2023)	3/30
Politique sécurité élaborée	oui
<b>Indicateurs liés aux finances :</b>	
Coût des bureaux de coordination (Buco)/volume de projets (8% en 2023)	8%
Frais administratifs (7% en 2023)	8%
Charges globales, en CHF (13,649 mio en 2023)	11,863 mio
Taux de financement (fonds récoltés) (101% en 2023)	98%
Capital libre de l'association, en CHF (3,082 mio en 2023)	3,082 mio
Capital libre de l'association/Frais de fonctionnement <sup>1</sup> (74% en 2023)	74%
<b>Indicateurs liés au financement :</b>	
Fonds institutionnels (DDC-AFD-FGC)/Produits globaux (67% en 2023)	61%
Mandats DDC-AFD/Volume global de dépenses (60% en 2023)	53%
Contribution programme DDC 2024/Charges programme 2024, hors mandats (36% en 2023)	27%
Part des fonds provenant de donateurs privés (9% en 2023) <sup>2</sup>	7%
Nombre de donateurs privés actifs	3'322
Nombre de membres cotisants (32 en 2023)	20
<b>Indicateurs liés aux actions (dans 10 pays) :</b>	
Nombre de bénéficiaires (1'344'706 en 2023)	1 799 210
Nombre de bénéficiaires (y compris mandats) (1'949'077 en 2023)	2 342 147
Nombre de projets (14 en 2023)	20
Volume d'action par secteur d'activité/volume total de projets <sup>3</sup> :	
a) Education (84% en 2023)	70%
b) Santé (16% en 2023)	30%
Taux d'exécution du budget programme 21-24, hors mandats (103% en 2023)	100%

<sup>1</sup> Frais de fonctionnement liés à la structure et à l'appui technique : Bureaux de coordination ; Programme Santé ; Programme Education ; Programme Développement institutionnel ; Programme Suisse ; Charges d'accompagnement ; Frais administratifs.

<sup>2</sup> Par donateurs privés, nous entendons des personnes physiques contribuant à nos projets ou à l'association dans son ensemble, dont les dons sont regroupés dans les rubriques : Parrainages ; Appel, mailing et dons privés ; Legs (affectés et non affectés) ; Cotisations des membres ; Dons (non affectés)

<sup>3</sup> Compte non tenu des mandats, qui sont uniquement en éducation actuellement

<sup>4</sup> Comptes consolidés avec le Buco EdM au Burkina Faso